



LE PRÉSIDENT

**JEAN ROTTNER**

Madame Séverine CHARRET  
Monsieur Arnaud SIGRIST  
Section académique de  
Strasbourg du SNES-FSU  
13 A boulevard Wilson  
67100 STRASBOURG

Strasbourg, le 21 DEC. 2018

Madame, Monsieur,

Vous m'avez alerté le 05 octobre dernier sur les dysfonctionnements liés au nouvel environnement Numérique de Travail.

L'ENT est un projet porté par la Région, le Ministère de l'Education Nationale (académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg) et la DRAAF, chacun en fonction de ses prérogatives légales : la collectivité a la responsabilité du respect du cahier des charges et du financement, l'Education Nationale des aspects pédagogiques dont l'accompagnement. Le cahier des charges fonctionnel, qui a amené à choisir la société Kosmos, a été rédigé par les autorités académiques sur la base du SDET (Schéma Directeur des Espaces numériques de Travail), ce qui a représenté plus de 850 points de contrôle dont une partie dédié au module Vie Scolaire. Les critères de sélection des offres et l'analyse des offres a été faite de manière collégiale, entre les onze collectivités et les quatre autorités académiques.

Le délai de réponse, que vous pourriez trouver anormalement long, tient au fait que j'ai voulu intégrer les derniers développements de Kosmos et vérifier la réalité des livraisons nécessaires au bon fonctionnement des conseils de classe du 1<sup>er</sup> trimestre. C'est chose faite.

Si au 27 septembre 2018, près d'un tiers des fonctionnalités exigées par le marché n'étaient pas encore livrées, il reste aujourd'hui 12% de ces fonctionnalités à fournir par la société Kosmos pour être en conformité complète avec ses engagements du marché.

Si des points de vigilance et d'amélioration sont toujours nécessaires pour ce qui concerne la Vie Scolaire -il subsiste des erreurs de données pour la collecte des absences des élèves- les conseils de classe se tiennent dans des conditions normales à l'exception des bulletins par compétences dont l'ergonomie n'est pas optimale. Pour la Messagerie, des correctifs sont apportés mais le produit, différent de celui d'ITOP, demande une certaine adaptation pour les usagers.

Enfin des avancées positives apparaissent aujourd'hui avec l'application pour smartphone qui a été testée et validée. Elle vient d'être livrée et fonctionne sans aucun problème. C'est un progrès indéniable dont s'empareront très prochainement l'ensemble des acteurs.

/ /

Région Grand Est

Adresse postale :

Maison de la Région · 1 place Adrien Zeller  
BP 91006 · 57070 Strasbourg Cedex  
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région · 5 rue de Jéricho  
CS70441 · 51037 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région · place Gabriel Hocquard  
CS 81004 · 57036 Metz Cedex 01  
Tél. 03 87 33 60 00

[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

Dès à présent certains usages sont même particulièrement appréciés par les utilisateurs (le carnet de liaison, le cahier de texte, la plateforme Moodle...).

Les besoins des usagers, EPLE, enseignants, parents et bien entendu élèves sont notre préoccupation permanente, afin que le service public d'éducation puisse être rendu de manière optimale.

Nous resterons très vigilants dans cette phase d'implantation pour régler tous les dysfonctionnements qui subsistent.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous  
